

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

La diplomatie de Marien Ngouabi : rhétorique d'une politique étrangère révolutionnaire (1969-1977)



Arsène Elongo,
Université Marien Ngouabi, Congo
arsene.elongo@umng.cg
<https://orcid.org/0000-0002-0062-1953>

&¹

Edward Soh Opanga,
Université Marien Ngouabi, Congo

Reçu: 05/05/2026, **Accepté :** 28/07/2025, **Publié :** 30/07/2026

Financement : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude. **Conflit d'intérêts :** L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts. **Anti-plagiat :** cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec un taux de 3 %.

Résumé : Cet article décrit le discours diplomatique de Marien Ngouabi, président de la République populaire du Congo de 1969 à 1977, basé sur ses écrits et discours "Vers la construction d'une société socialiste en Afrique" (Présence Africaine, 1975). Il s'agit moins de reconstruire l'histoire événementielle de la politique étrangère congolaise que de se concentrer sur son discours, ou le langage de la rhétorique : les énonciations, les figures et le discours, à travers lesquels ce jeune État, issu d'une rupture révolutionnaire dans le pays et d'un mouvement révolutionnaire interne, trouve sa place dans le concert des nations. La théorie distingue quatre régimes discursifs la diplomatie de rupture, la solidarité tiers-mondiste et panafricaine, le socialisme en partie pondéré par le non-alignement et le pragmatisme de l'ancienne puissance coloniale en partie et ensuite comment la pré-communication, notamment le "nous" diplomatique, construit un ethos de porte-parole collectif. La diplomatie ngouabienne, constate-t-on, n'est pas un simple mécanisme de communication basé sur le marxisme-léninisme mais une rhétorique de cohérence, la lutte pour concilier le radicalisme du discours anti-impérialiste avec la situation matérielle d'un petit État dépendant à travers un travail d'énonciation de médiation, une rhétorique de solidarité, et cet article propose une typologie.

Mots-clés : discours diplomatique, Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville, rhétorique politique, non-alignement, panafricanisme, énonciation.

¹ **Comment citer cet article:** Elongo A. et Opanga E. S., (2026), « La diplomatie de Marien Ngouabi : rhétorique d'une politique étrangère révolutionnaire (1969-1977) », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.221-232



The Diplomacy of Marien Ngouabi: The Rhetoric of a Unity Revolutionary Foreign Policy (1969–1977)



Abstract: This article analyzes the diplomatic discourse of Marien Ngouabi, president of the People's Republic of the Congo from 1969 to 1977, drawing on the collection of his speeches and writings *Vers la construction d'une société socialiste en Afrique* (Présence Africaine, 1975). Rather than reconstructing the factual history of Congolese foreign policy, the article identifies its underlying rhetoric: the enunciative categories, figures, and speech acts through which a young state, born of an internal revolutionary rupture, constructs its place among nations. The study distinguishes four interlocking discursive regimes the diplomacy of rupture, the ethos of Third-World and pan-African solidarity, socialist alignment tempered by an assertive non-alignment, and pragmatic ambivalence toward the former colonial power before examining how pronominal enunciation, particularly the diplomatic "we", constructs a collective ethos of spokespersonship. The analysis shows that Ngouabi's diplomacy, far from being a mechanical application of Marxism-Leninism, operates as a rhetoric of coherence, continually reconciling the radicalism of anti-imperialist discourse with the material constraints of a small dependent state through an enunciative labor of compensation this article seeks to typologize.

Keywords: diplomatic discourse, Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville, political rhetoric, non-alignment, pan-Africanism, enunciation.

0. Introduction

Le 31 décembre 1968, le capitaine Marien Ngouabi devient chef de l'État de la République du Congo, un an après le soulèvement du 31 juillet 1968 qui a écarté Alphonse Massamba-Débat (Encyclopédie Universalis, s.d.). Le 31 décembre 1969, il fonde le Parti congolais du travail et proclame la République populaire du Congo, premier État africain à se définir officiellement comme marxiste-léniniste (Perspective Monde, s.d.). Jusqu'à son assassinat, le 18 mars 1977, Ngouabi gouverne un pays aux ressources stratégiques limitées, mais situé au cœur d'une région marquée par l'achèvement des indépendances en Afrique australe et par la rivalité des blocs. Cette position, marginale par les moyens mais centrale par la géographie et par le discours, confère à sa diplomatie une singularité que cet article entend analyser non seulement comme une donnée politique, mais aussi comme un fait de langage. La source principale de cette étude, *Vers la construction d'une société socialiste en Afrique* (Présence Africaine, 1975), rassemble les écrits et discours essentiels de Ngouabi de 1963 à 1975 : messages internes au Parti, messages à la Nation, allocutions adressées à des chefs d'État en visite, déclarations pour la Journée de l'Afrique, discours de rupture ou de reprise des relations diplomatiques, ainsi que lettres de soutien aux mouvements de libération. La dimension diplomatique de ce corpus, encore peu isolée dans les travaux consacrés au style de Ngouabi, offre un observatoire privilégié d'un discours révolutionnaire d'abord destiné à l'espace interne, mais capable de se projeter vers l'extérieur sans renoncer à ses principes. La question centrale de cet article est donc la suivante : quelle rhétorique le



discours diplomatique de Ngouabi mobilise-t-il pour articuler deux exigences concurrentes, à savoir le radicalisme révolutionnaire, condition de légitimité interne du régime, et les contraintes d'un petit État dont l'indépendance économique demeure inachevée ? Cette tension ne se résout pas dans le discours ; elle y est sans cesse rejouée et compensée par plusieurs procédés que nous examinerons : la rupture diplomatique comme acte linguistique et politique ; la solidarité tiers-mondiste et panafricaine, qui permet au discours congolais de dépasser ses frontières ; une orientation socialiste que l'orateur distingue d'un simple alignement ; une ambivalence assumée envers l'ancienne puissance coloniale ; enfin, sur le plan énonciatif, un usage spécifique des pronoms, faisant du « nous » l'instrument privilégié de la parole diplomatique. Après avoir présenté le cadre théorique et méthodologique (§2), nous situerons brièvement ce discours dans son contexte historique (§3), avant d'analyser les quatre régimes discursifs annoncés (§4 à §7) et de conclure sur la dimension énonciative de cette rhétorique (§8). La plupart des études consacrées au style de Ngouabi, comme plus largement à la rhétorique des dirigeants africains de l'époque des indépendances, se sont surtout intéressées au discours politique interne : légitimation du pouvoir révolutionnaire, mobilisation des masses, vocabulaire de la lutte des classes. Or la partie du corpus tournée vers l'extérieur constitue, pour un jeune régime diplomatiquement isolé de plusieurs voisins non socialistes, un lieu privilégié de ce que Charaudeau (2005) appelle l'ethos de crédibilité. C'est en effet devant les pairs internationaux, plus encore que devant un public national déjà acquis, que la cohérence d'un discours révolutionnaire se trouve le plus fortement mise à l'épreuve.

1. Cadre théorique et méthodologique

L'analyse s'appuie sur trois cadres conceptuels couramment mobilisés dans l'étude du discours politique contemporain (Charaudeau, 2005 ; Amossy, 2010) : la rhétorique argumentative, depuis Aristote jusqu'à sa reprise par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958/2008) ; la théorie du discours politique élaborée par Patrick Charaudeau ; enfin, l'approche énonciative de la subjectivité développée par Kerbrat-Orecchioni (1980). Les catégories classiques de l'ethos, du pathos et du logos (Aristote, IV^e siècle av. J.-C./2007) demeurent ici centrales, tout comme la distinction entre auditoire particulier et auditoire universel formulée par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958/2008). Dans le discours diplomatique, cette distinction prend une importance décisive : tout discours de chef d'État s'adresse simultanément au public national, qu'il doit mobiliser, et au public international, auprès duquel il cherche à se légitimer. Cette double adresse structure l'ensemble du corpus diplomatique ngouabien, à la fois instrument de mobilisation interne et dispositif de reconnaissance externe. De Charaudeau (2005), nous retenons surtout la notion de contrat de communication politique, selon laquelle l'orateur doit à la fois inspirer confiance et susciter l'adhésion. Le discours diplomatique ajoute à ce contrat une exigence spécifique, que nous nommons contrainte de cohérence internationale : un dirigeant ne peut contredire, devant ses pairs, les principes qu'il proclame ailleurs sans risquer de voir son discours disqualifié. C'est précisément cette contrainte qui rend perceptible, dans le corpus, le travail rhétorique visant à concilier radicalisme doctrinal et réalisme diplomatique. L'apport de Kerbrat-Orecchioni (1980) concerne l'analyse des déictiques et des pronoms comme indices de la position du



locuteur. Une étude antérieure du corpus ngouabien a déjà montré que les pronoms y fonctionnent comme des dispositifs stylistiques de l'ethos, le « nous diplomatique » constituant l'une des valeurs référentielles du pronom collectif. Le présent article prolonge cette perspective en l'appliquant au sous-corpus diplomatique et en reliant l'analyse pronominale non seulement à la référence, mais aussi à l'argumentation. Sur le plan méthodologique, le corpus a été constitué à partir de la collection publiée en 1975, en retenant les textes à visée diplomatique : discours d'accueil ou d'adieu adressés à des chefs d'État étrangers, messages de rupture ou de reprise des relations, déclarations prononcées au nom d'instances ou de causes internationales, notamment les Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine. Les citations sont vérifiées et référencées selon la pagination de l'édition de 1975. L'analyse est complétée, pour le contexte historique, par des sources secondaires mentionnées dans la bibliographie. Il convient enfin d'en préciser les limites. Le corpus étudié est une publication officielle du régime, à la fois sélective et rétrospective : il ne donne pas accès aux négociations informelles, aux éventuelles divergences internes de l'appareil d'État, ni aux écarts possibles entre le discours public et la pratique diplomatique réelle. L'objet de cet article n'est donc pas la politique étrangère congolaise en elle-même, mais la manière dont cette politique est formulée dans l'espace public que le régime a choisi d'ériger en archive. Cette limite ne réduit pas la portée de l'analyse ; elle en définit au contraire le périmètre : il ne s'agit pas d'étudier seulement une rhétorique d'État, mais la rhétorique par laquelle l'État se donne lui-même à entendre.

2.Contexte historique : le Congo de Ngouabi sur l'échiquier international

Le Congo dont Ngouabi hérite en 1968 est un petit État indépendant depuis 1960, déjà engagé dans une orientation socialiste depuis les Trois Glorieuses d'août 1963, qui ont porté Alphonse Massamba-Débat au pouvoir et rapproché le pays de Cuba ainsi que de la République populaire de Chine (Ministère de la Justice — Portail du Droit Universitaire, s.d.). Les relations diplomatiques avec l'Union soviétique, établies en mars 1964, et avec Cuba, nouées la même année, constituent à l'arrivée de Ngouabi un appui politique et militaire important ; la médiation cubaine avait notamment contribué à déjouer une tentative de coup d'État en 1966 (Camopedia, s.d.). Le nouveau régime radicalise ensuite cet axe : proclamation de la République populaire en 1969, création du Parti congolais du travail comme parti unique d'avant-garde, renforcement de la coopération avec l'URSS, la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et Cuba (Relations République démocratique allemande–République populaire du Congo, s.d.). Cette inflexion doctrinale ne s'accompagne toutefois pas d'une rupture économique équivalente. Les intérêts occidentaux, surtout français, restent présents, comme l'illustrent la création d'Elf-Congo et d'Agip Recherche Congo en 1969, dans le cadre de partenariats où l'État congolais demeure minoritaire, ainsi que la signature de nouveaux accords de coopération avec la France en 1974 (Wikipédia, s.d.-a). C'est cette coexistence entre rupture politique et continuité économique qui sera examinée au §7. Sur le plan international, les années 1969-1977 correspondent également aux dernières grandes luttes de décolonisation en Afrique australe et lusophone : Angola,



Mozambique, Guinée-Bissau, Rhodésie, Namibie et Afrique du Sud sous apartheid. Dans ce contexte, Brazzaville devient à la fois une base arrière et un espace de médiation, comme le montre le mandat confié à Ngouabi par l'Organisation de l'unité africaine en 1975 pour rapprocher les forces de libération angolaises (1975, p. 681). C'est dans ce cadre idéologique et géopolitique que s'élabore la diplomatie de rupture ngouabienne, destinée à affirmer clairement ses positions devant l'audience internationale. Cette diplomatie comporte cependant une ambivalence majeure : Ngouabi, formé en France comme sous-officier puis à l'École militaire interarmes de Coëtquidan, emploie contre l'ancienne puissance coloniale un langage politique nourri par les codes mêmes du protocole et de l'éloquence institutionnelle qu'elle lui a transmis (Encyclopédie Universalis, s.d.). Ce paradoxe éclaire l'ambivalence étudiée au §7 : chez Ngouabi, la rupture se formule souvent dans une langue de solennité, de protocole et de maîtrise rhétorique.

3. La diplomatie de la rupture : acte de langage et acte politique

Le geste diplomatique le plus visible dans le corpus est la rupture des relations : Ngouabi mentionne explicitement dans ses discours qu'il rompra avec un État particulier ou refusera de reprendre les relations tant que certaines conditions ne seront pas remplies. Le cas le plus connu dans l'histoire régionale est celui d'Israël, rompu par presque tous les États africains (y compris le Congo) après la guerre de Yom Kippour d'octobre 1973 (Wikipedia, n.d.-b), un mouvement continental dont l'acte le plus puissant fut la déclaration du président zaïrois Mobutu à la tribune des Nations Unies (Times of Israel, 2019). Dans le corpus congolais, cette rupture est consignée dans son propre registre officiel des événements du régime et d'autres décisions internes de la même année (1975, p. 32), et dans un discours, elle est exprimée comme une condition suspensive explicite : « toute reprise des relations diplomatiques tant que la tête de pont de l'impérialisme américain continue de nier au peuple palestinien son droit légitime à exister » (1975, p. 382). La rupture n'est donc pas une action ponctuelle qui se referme sur elle-même mais un état suspendu, dont la reprise est déterminée par le locuteur lui-même — une question de principe qui peut être rétablie à volonté. Le même schéma est celui que nous voyons au Chili, encore plus chargé émotionnellement. Après le coup d'État du général Pinochet en septembre 1973 contre Salvador Allende, Ngouabi dénonce « le coup d'État de la junte militaire de Santiago », et annonce « nous avons rompu nos relations diplomatiques avec ce nouveau régime fasciste » (1975, p. 428, 597). La rupture est motivée non par une logique purement interétatique mais par un jugement moral et idéologique - l'étiquette « fasciste » - et c'est un dernier acte de solidarité posthume avec un chef d'État décédé qui est fréquemment mentionné nommément dans la collection. Sur le plan purement linguistique, la rupture diplomatique a une propriété que la pragmatique du performatif (Austin 1962/1970) révèle : « nous avons rompu nos relations » ne décrit pas un état de fait avant qu'il ne soit déjà connu ; il est rendu vrai seulement en le disant, tant que le locuteur est formellement autorisé à le dire, et en ce sens, le président est à la barre. La rupture diplomatique est en ce sens un performatif d'État : dire c'est faire, et c'est seulement aux États-Unis parce que le président le dit.



Cette propriété est d'une manière totalement différente de celle de l'article présent ce qui a été soutenu dans le même corpus sur la métonymie de l'abstraction dans les termes de la rupture interne (la rupture de l'État néocolonial, la superstructure féodale, la réaction) dans les deux cas : le nom ou l'acte de rupture est agi comme une fonction de la réalité, en déplaçant une notion ou une relation du virtuel à un processus irréversible. Cette dimension performative ne vide cependant pas la fonction rhétorique de la rupture, qui vise aussi, et peut-être surtout, un public tiers. Rompre avec Israël ou le Chili de Pinochet ne concerne pas seulement la relation bilatérale en question ; il s'agit de présenter, devant le public international du Tiers Monde et le mouvement révolutionnaire international, la preuve de la cohérence entre le discours interne (la dénonciation constante de l'impérialisme et de la contre-révolution) et l'action externe. La rupture diplomatique agit ainsi comme un argument par l'exemple au sens de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958/2008) : elle rend visible, dans le registre des actes, ce que le discours affirme dans le registre des mots et ferme préventivement la perspective d'une révolution qui serait simplement verbale..

4.L'éthos de la solidarité tiers-mondiste et panafricaine

Si la rupture crée un ethos dans le négatif - en se définissant contre - alors la partie la plus importante du corpus diplomatique crée un ethos dans le positif - en affirmant une solidarité positive avec les mouvements de libération de l'Afrique australe et des pays lusophones. Le document est plutôt formel, répétant la même liste d'un discours à l'autre avec de légères variations : Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Zimbabwe, Namibie, Afrique du Sud et parfois Cabinda ou Azanie (1975, p. 350, 492, 510, 662, 703, 725, 744, 750). Cette liste est presque toujours accompagnée de verbes de soutien inconditionnel (« notre Parti réitère [...] un soutien indéfectible », p. 646 ; « nous affirmons solennellement [...] un soutien total et inconditionnel », p. 735) et est donc perçue comme une normalisation au sens de la Nouvelle Rhétorique - une sorte d'accord à acheter avec le public panafricain, quelque chose que le discours ne peut que réactiver, pas prouver. Mais la solidarité n'est pas simplement une déclaration de sympathie : le Congo est un lieu où les gens sont accueillis et l'action est réalisée non pas comme un spectateur attendant des mots. Le corpus mentionne l'asile accordé aux mouvements de libération sur le sol congolais par des pays tiers (« les mouvements de libération des pays encore sous domination coloniale [...] trouvent aide et asile sur notre sol », p. 710) et l'implication personnelle du chef de l'État dans un effort de médiation entre factions rivales du mouvement de libération angolais, mené « conformément au mandat qui nous a été prescrit par l'OUA » (p. 681). Ce dernier point est significatif : Ngouabi n'agit pas uniquement sur la base d'une diplomatie bilatérale ou purement rhétorique, mais dans le contexte d'une légitimité multilatérale qui lui est conférée par l'instance panafricaine elle-même, ce qui fait du discours une question d'engagement congolais et non une question d'intérêt personnel et de crédibilité auprès du public continental. Un passage du corpus devrait être particulièrement intéressant, car il ajoute un peu de réflexion à un discours très assuré qui serait autrement très bien en place. Dans un discours sur la situation en Afrique australe, l'orateur demande : « Nous sommes apparemment



devenus 'prudents', 'pragmatiques'. Nous les regardons presque comme des étrangers alors que nous aidons à créer les conditions. » Il fait référence à l'« apparemment » dans l'introduction de l'orateur, et les guillemets montrent qu'il essaie en fait de faire en sorte que l'orateur puisse utiliser son mot pour dire qu'il a raison 'nous serons honnêtes et nous serons prudents' et 'nous serons responsables et nous serons responsables' envers le monde entier. » Cette stratégie de report de l'objection, bien connue en rhétorique argumentative (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1958/2008), est l'un des rares points du corpus diplomatique où l'ethos de fermeté révolutionnaire, qui est fort partout ailleurs, est temporairement sapé pour mieux s'en remettre. La solidarité panafricaine est couplée à un discours de fraternité personnalisée avec les chefs d'État voisins, et le corpus donne plusieurs exemples : remerciements à la « sagesse » du président centrafricain Bokassa (p. 348), honneurs pour la « sagesse, [...] flamme révolutionnaire, dévouement à la cause africaine » d'un prédécesseur à la tête d'une conférence régionale (p. 677), et un rôle personnel dans la réconciliation entre le Gabon et la Guinée équatoriale (p. 28). Un tel discours de fraternité inter-présidentielle crée un ethos régional de sagesse et de parenté plutôt que celui plus froid des relations interétatiques et le chef de l'État congolais est moins un diplomate qu'un frère aîné ou un médiateur de la famille africaine — une position qui a un lien direct avec la métaphore filiale mentionnée ailleurs dans l'œuvre de Nguabi, celle du « cordon ombilical » coupé par l'indépendance mais restauré aux liens de fraternité continentale (p. 674).

5. L'internationalisme au-delà de l'Afrique : Indochine, Moyen-Orient, Amérique latine

La solidarité que le discours ngouabien exprime envers les mouvements de libération ne se limite pas au continent africain : le corpus exprime un internationalisme qui s'applique à l'Indochine, au Moyen-Orient et à l'Amérique latine, qui n'est pas la solidarité panafricaine étudiée dans le paragraphe précédent, car le langage rhétorique est différent. Le soutien aux causes vietnamienne, cambodgienne et coréenne est exprimé de manière répétée et presque rituelle, avec le nom de « l'impérialisme américain » utilisé comme adversaire (p. 407, 427, 464, 646, 714, 730, 734) : « Notre soutien au peuple d'Indochine dans sa lutte contre l'impérialisme américain est constant, je l'ai dit, donc je ne voudrais pas insister davantage » (p. 427). Cette dernière phrase est révélatrice : l'orateur répète une déclaration sortie de sa bouche, comme si ce n'était pas tant pour informer un public ignorant que pour continuer et répéter une profession de foi si familière qu'elle est une expression de permanence — la logique de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958/2008) ainsi que d'être en présence dans l'esprit dans lequel la répétition d'un argument n'est pas seulement quelque chose à considérer, mais aussi le fait qu'il est dans l'esprit de l'orateur d'être au même endroit que le reste d'entre nous. La cause palestinienne est particulièrement importante car elle est la raison de la rupture avec Israël (voir paragraphe 4) pour refuser de reprendre les relations et reconnaître le « droit légitime d'existence » du peuple palestinien sur sa terre natale (p. 382). Et la cause latino-américaine est presque entièrement basée sur Salvador Allende et sur la condamnation du coup d'État chilien (le corpus rappelle ce moment quelques jours avant



un sommet des pays non alignés à Alger) qui est à l'ordre du jour et permet au langage de faire du renversement d'Allende non pas un événement isolé, mais en fait toute l'histoire de la lutte anti-impérialiste mondiale (qui est immédiatement réécrite en vue de la revendication du Congo d'être non seulement aligné mais en face de tous les autres pays). Cette solidarité mondiale se manifeste dans les positions devant les organisations économiques internationales, où le Congo est en ligne avec les intérêts généraux du Tiers Monde : le corpus mentionne la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) tenue à Santiago, d'où les pays du Tiers Monde (selon l'aveu même de l'orateur) apparaissent comme des « pétitionnaires impuissants » (p. 611) et appelle à une action plus déterminée pour « éliminer les disparités et inégalités scandaleuses qui caractérisent encore actuellement les relations économiques internationales » (p. 679). Cette dimension économique de l'internationalisme ngouabien est moins dramatique que la rupture diplomatique ou le soutien militant aux mouvements de libération armés mais montre un troisième front de la diplomatie congolaise dans lequel le Congo n'est pas tant sur la décolonisation politique que sur la négociation d'un nouvel ordre économique international — un front, plutôt qu'un front moral.

6.L'alignement socialiste et le rapport aux grandes puissances

Le troisième régime discursif que nous isolons est la relation du Congo avec le bloc socialiste et plus généralement avec les grandes puissances de la guerre froide : le corpus souligne également qu'il a entretenu de bonnes relations de travail avec l'Union soviétique, la République populaire de Chine, Cuba, la République démocratique allemande et la Corée du Nord et même la Roumanie socialiste, dont le soutien aux mouvements de libération est explicitement reconnu ("les mouvements de libération des pays encore sous domination coloniale [...] auxquels la République socialiste de Roumanie apporte son soutien," p. 710). La position est également cohérente avec le modèle marxiste-léniniste des relations internationales, tout comme la doctrine de ce pays : les deux pôles sur lesquels s'articulent nos activités diplomatiques sont et restent notre lutte acharnée contre l'impérialisme et ses sous-produits tout en veillant à ne pas tomber dans le danger de l'isolationnisme" (p. 374). Cette dernière formule est cruciale pour apprécier la spécificité rhétorique de la position congolaise : le camp socialiste n'est jamais un ensemble tout-en-un, mais plutôt un aspect d'un principe plus large de lutte, la lutte anti-impérialiste, à partir duquel l'orateur doit distinguer le non-alignement revendiqué ailleurs. En particulier, le corpus souligne que, bien qu'il ne le dise pas dans le document, une telle position n'est pas neutre : "Le Congo, il faut le souligner à nouveau, a fait une politique de non-alignement, mais cela n'a jamais signifié pour nous l'isolement ou le refus de coopérer avec d'autres pays" (p. 346), et "le non-alignement ne signifie pas une sorte de neutralisme" (p. 559). Cette double négation n'est ni l'isolement ni le neutralisme : et c'est précisément la position que le discours essaie de se donner, celle d'un engagement partisan (avec le camp socialiste et le mouvement de libération) mais qui ne se résout pas au fait qu'il serait en fait dans le registre argumentatif comme souverain ou satellite. Ce genre de distinction lexicale (non-alignement, non-isolation, non-neutralisme) fait partie de ce que la rhétorique classique appelle la définition par différenciation (Aristote, 4ème siècle av. J.-C./2007) : au lieu de définir sa position sur



place, le discours la crée à travers une série d'exclusions séparées, qui permet au débat d'évoluer de l'une à l'autre. Il convient également de mentionner que le vocabulaire de la fermeté doctrinale (inlassable, inconditionnel, inébranlable) est employé presque exclusivement dans le cas des déclarations de soutien aux mouvements de libération et de la condamnation nominative de l'impérialisme américain et non dans le cas de l'URSS ou de la Chine elle-même (dont les noms propres apparaissent significativement moins fréquemment dans le corpus que ceux des pays et mouvements que le Congo de Nguabi a soutenus).

7.L'ambivalence pragmatique : la France et l'Occident

Le régime discursif le plus tendu dans ce corpus est probablement celui qui encadre la relation à la France et, plus généralement, au monde colonial ancien. La rhétorique de la rupture que nous avons étudiée au §4 est ici à son plus efficace. Le corpus contient en effet une rare admission de continuité, non pas comme une observation critique extérieure, mais comme une remarque de l'orateur lui-même sur son propre pays : « De l'indépendance à nos jours, il n'y a pas eu de véritable rupture entre le Congo et 'la mère patrie' » (p. 625). Cette phrase, seule dans un développement orienté vers les importations et l'industrialisation, contredit directement la rhétorique de la rupture révolutionnaire qui domine ailleurs dans la collection et le fait d'une manière que le discours ne tente pas d'euphémiser : le mot même de rupture, celui qui est fondamental à la légitimation du régime dans le sens interne, est ici utilisé pour dire que ce n'est plus le cas dans le sens économique. Cette ambivalence est corroborée par des sources secondaires : les compagnies pétrolières Elf-Congo et Agip Recherche Congo créées avec des capitaux français, par exemple, en 1969-1974, ainsi que la signature de nouveaux accords de coopération franco-congolais (Wikipedia, n.d.-a) en 1974 - une continuité matérielle qui est loin du genre de langage utilisé ailleurs contre « l'impérialisme français » (p. 79) et ses « sous-produits » (p. 374). Le discours ne cache pas complètement cette tension : il la reformule au niveau politique, dans lequel la rupture doctrinale est déclarée sans réserve, et au niveau économique, où elle est présentée comme un objectif futur plutôt qu'un fait historique (par exemple, la formule programmatique pour « l'abolition de toute dépendance politique et économique aux puissances impérialistes étrangères » (p. 548), au futur d'un projet, non au passé d'un fait accompli (comme dans les ruptures diplomatiques que nous analysons au §4, par exemple), dans le mode du langage performatif accompli. Cet écart temporel entre la rupture politique (accomplie, datée, nommée) et la rupture économique (projetée, différée, généralisée) est probablement la partie la plus importante de la diplomatie ngouabienne envers l'Occident. Elle maintient en place (au moins sur un plan symbolique) la cohérence révolutionnaire du discours - la rupture a effectivement eu lieu, elle est nommée, datée, opposable - et sur un plan matériel la liberté d'une petite économie d'exporter des matières premières. Le lecteur du corpus trouve ici, à l'échelle de la diplomatie, la même logique d'actualisation et d'ellipse que nous avons déjà explorée dans l'analyse de la métonymie de l'abstraction : ce que le discours actualise pleinement (la rupture politique, portée par le nom d'État et le verbe daté) a pour condition rhétorique de possibilité ce qu'il maintient en ellipse ou comme projet (la rupture économique, jamais formellement accomplie).



8.Éthos énonciatif : les pronoms et la voix diplomatique du Congo

Les quatre régimes discursifs précédents partagent le même support énonciatif, que l'analyse pronominale peut révéler avec précision. Dans une étude précédente du corpus, il a été constaté que "nous" est le pronom dominant (2932 occurrences dans tout le corpus) et de loin devant "je" (460) et qu'il se manifeste dans plusieurs valeurs référentielles différentes, parmi lesquelles une valeur proprement diplomatique : "nous" est le "nous" par lequel le Congo est un sujet international des nations (par exemple, formule d'un ambassadeur roumain en visite (p. 675). Dans le sous-corpus que nous avons recueilli ici, nous confirmons et étendons ce fait : "nous" est le pronom dominant, dans le cas des conséquences internationales les plus importantes (par exemple, rupture diplomatique des pays : "nous avons rompu nos relations diplomatiques," p. 428, 597). Cela n'est pas neutre : et en disant "nous" au lieu de "je", le discours diminue la responsabilité individuelle du chef de l'État en faveur des responsabilités collectives et institutionnelles de l'ensemble du Congo - Parti, peuple et État. Le "je" diplomatique est alors réservé aux actes d'un autre genre : "nous souhaitons exprimer nos vœux à un homologue" ("il est particulièrement agréable pour moi de vous adresser nos vœux," p. 712), "nous acceptons un honneur protocolaire" ("un honneur formidable s'il en est [qu'il me revient de réussir]," p. 677), ou "nous avons un effort personnel" ("j'ai rencontré des gens qui parlaient la même langue," p. 136) dans un contexte totalement différent de la diplomatie mais avec le même partage. Le "nous", en revanche, réalise des actes de rupture, de condamnation et d'engagement solidaire (le genre d'engagement bien au-delà de la voix du locuteur pour s'engager avec l'État à long terme). Sur le plan diplomatique, cela s'aligne avec l'analyse déjà faite sur l'ensemble du corpus de l'éthos du porte-parole : le locuteur ne parle jamais, dans ces textes, en son propre nom, mais toujours au nom d'un groupe de personnes qui serait vu comme l'instance énonciative légitime - le peuple congolais, le Parti, la Révolution. Sur le plan international, c'est un avantage supplémentaire du format diplomatique : chaque déclaration présidentielle est un engagement d'État qui ne peut être modifié à long terme par le successeur du locuteur et ne peut être modifié à court terme par la personne qui se trouve à parler. Ainsi, le "nous" diplomatique est une sorte de voix de solennisation et de reproduction du discours qui s'aligne avec l'analyse déjà faite sur ce sujet. Dans les deux cas, la voix efface la personne et est remplacée par une structure, le "nous", l'appareil, le Parti, la Révolution, qui peut supporter le poids de l'engagement envers l'autre partie. Ce passage passe, pendant quelques phrases, du "nous" institutionnel à un "nous" plus incertain, presque interrogatif, avant de conclure par la réaffirmation d'un engagement inchangé. Ce court déplacement pronominal indique implicitement le rôle du "nous" diplomatique dans le reste du corpus : ce n'est pas seulement un dispositif stylistique mais la condition même de la solennité du discours d'État - une condition que le texte suspend de la même manière mais à laquelle il revient instantanément.

9. Conclusion

L'étude du sous-corpus diplomatique de *Vers la construction d'une société socialiste en Afrique* fait apparaître une rhétorique cohérente, mais traversée par des tensions que le discours ne résout jamais entièrement. Il les organise plutôt au moyen de procédés

énonciatifs et argumentatifs destinés à préserver la cohérence symbolique du régime. La rupture diplomatique fonctionne ainsi comme un performatif d'État : elle donne corps, par l'acte, à la cohérence révolutionnaire proclamée dans le discours. La solidarité tiers-mondiste et panafricaine construit, quant à elle, un espace de fraternité continentale ; même lorsqu'elle laisse place à l'autocritique, celle-ci ne fragilise pas l'argument, mais renforce l'ethos de sincérité et de responsabilité. L'alignement socialiste apparaît moins comme l'adhésion passive à un bloc que comme une position définie par négations successives, permettant de maintenir lexicalement la souveraineté revendiquée du non-alignement. Enfin, la relation avec la France manifeste l'ambivalence la plus nette de cette rhétorique de rupture : la continuité économique n'est pas effacée, mais déplacée du plan politique, où la rupture est accomplie et datée, vers le plan économique, où elle demeure un horizon à atteindre. L'analyse pronominale permet de formuler ce qui unit ces quatre régimes discursifs : l'usage systématique d'un « nous » diplomatique, qui transforme les engagements internationaux du Congo en paroles collectives, institutionnelles et durables. En ce sens, la diplomatie de Ngouabi, telle que le corpus la donne à lire, n'est pas simplement une politique étrangère mise en discours ; elle est une pratique de parole dans laquelle rompre, soutenir ou coopérer ne prend pleinement sens qu'en étant énoncé solennellement. Cette conclusion invite à élargir l'enquête, au-delà du cas ngouabien, aux diplomaties des jeunes États postcoloniaux, pour lesquels la parole publique, faute des moyens matériels des grandes puissances, devient souvent un instrument majeur d'affirmation souveraine. Une comparaison avec les corpus diplomatiques de Julius Nyerere, Sékou Touré ou Agostinho Neto permettrait ainsi de déterminer si les régimes rhétoriques dégagés ici — rupture performative, solidarité internationaliste, définition négative du non-alignement, dissymétrie entre rupture politique accomplie et rupture économique différée, primauté du « nous » institutionnel — relèvent d'une singularité ngouabienne ou d'un répertoire plus largement partagé par les diplomaties révolutionnaires africaines des années 1970. C'est à cette question, que les limites du présent article ne permettaient pas de trancher, que de futurs travaux pourront utilement répondre.

Références

- Amossy, R. (2010). *L'argumentation dans le discours* (3e éd.). Armand Colin.
- Aristote. (2007). *Rhétorique* (P. Chiron, trad.). Flammarion. (Ouvrage original publié IVe s. av. J.-C.)
- Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire* (G. Lane, trad.). Seuil. (Ouvrage original publié 1962)
- Camopedia. (s.d.). *Republic of Congo*. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse https://www.camopedia.org/index.php/Republic_of_Congo
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Vuibert.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Minuit.
- East Germany–People's Republic of the Congo relations. (s.d.). Dans *Wikipedia*. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse https://en.wikipedia.org/wiki/East_Germany%E2%80%93People's_Republic_of_the_Congo_relations
- Encyclopédie Universalis. (s.d.). *Biographie de Marien Ngouabi (1938-1977)*. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse <https://www.universalis.fr/encyclopedie/marien-ngouabi/>



- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Armand Colin.
- Ministère de la Justice — Portail universitaire du droit. (s.d.). *Constitution 1973, République populaire du Congo*. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse <https://mjp.univ-perp.fr/constit/cg1973.htm>
- Ngouabi, M. (1975). *Vers la construction d'une société socialiste en Afrique*. Présence Africaine.
- Perelman, C., et Olbrechts-Tyteca, L. (2008). *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique* (6e éd.). Éditions de l'Université de Bruxelles. (Ouvrage original publié 1958)
- Perspective Monde. (s.d.). *Accession de Marien Ngouabi à la présidence de la République du Congo*. Université de Sherbrooke. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/1052>
- Times of Israël. (2019, 2 décembre). *Israël est-il l'ennemi de l'Afrique ?* Consulté le 13 août 2026, à l'adresse <https://frblogs.timesofisrael.com/israel-est-il-lennemi-de-lafrique/>
- Wikipédia. (s.d.-a). *Marien Ngouabi*. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse https://fr.wikipedia.org/wiki/Marien_Ngouabi
- Wikipédia. (s.d.-b). *Relations entre Israël et la République démocratique du Congo*. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse https://fr.wikipedia.org/wiki/Relations_entre_Isra%C3%ABl_et_la_r%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo

Note biographique :

Arsène Elongo est Professeur titulaire en stylistique des universités de l'espace CAMES et enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi en République du Congo. Ses travaux portent sur les tropes, ainsi que sur les aspects linguistiques et grammaticaux des corpus littéraires, politiques et publicitaires. Auteur prolifique, il a rédigé plus de soixante articles scientifiques dans ces domaines et a publié *La métaphore dans la culture congolaise* (2023, Éditions L'Harmattan) et *Les procédés du discours électoral au Congo* (2025, Éditions Esibla). Il siège également au sein de plusieurs comités scientifiques de revues nationales et africaines et fait partie du Laboratoire Centre de recherche en linguistique et langues orales (CERELLO).

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026

Copyrights: L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.

Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
<https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4>
<https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6>

